

7^e Rando Challenge[®] de Loir-et-Cher



Samedi 24 mai 2025
à Neung-sur-Beuvron
Inscription à partir du 9 avril 2025



Venez découvrir le patrimoine de Neung-sur-Beuvron,



En équipe, de 2 à 4 personnes,

Parcours Découverte
10 à 12 km

Parcours Expert
16 à 18 km

10 € par équipe
De nombreux lots à gagner !



Lors d'un évènement sportif, ludique et convivial !

Renseignements et inscriptions : loir-et-cher.pratiques-adhesions@ffrandonnee.fr



Loir-et-Cher



Conception et Réalisation : FFRandonnée Loir-et-Cher - Janvier 2025 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
Crédit photos : Marie ROI (Rando Challenge 2024)



Qu'est ce qu'un Rando Challenge® ?



Un Rando Challenge® est une manifestation sportive, ludique et conviviale. Des équipes, de 2 à 4 personnes, doivent parcourir un itinéraire donné, à une vitesse fixée par l'organisation et s'approcher le plus possible du temps de référence. Tout au long du parcours, les randonneurs doivent répondre à des questions, de type Affirmations à Choix Multiples (ACM), sur le patrimoine, la flore, la faune, l'histoire, l'observation...

Programme

Le samedi 24 mai 2025, la FFRandonnée Loir-et-Cher et les clubs de Sologne : Pierrefitte A Tou Loisirs, RomoRando, La Galoche Solognote et Pouss'Cailloux organisent un Rando Challenge® ouvert à toutes et à tous. Dans le cadre de cet évènement, 2 niveaux de parcours sont proposés aux randonneurs :

- un **parcours Découverte**, itinéraire balisé, de 10 à 12 km
- un **parcours Expert**, itinéraire non balisé, de 16 à 18 km

Le rendez-vous est fixé au stade Camille Sauté (adresse : rue du stade Camille Sauté, 41160 Neung-sur-Beuvron).

7h30 : Heure de convocation des premières équipes

10h00 : Heure de convocation des dernières équipes

16h00 : Arrivée approximative des dernières équipes

17h00 : Proclamation des résultats



Chaque équipe recevra son horaire de départ par courriel environ une semaine avant l'évènement.

Matériel nécessaire

Par personne

- Des chaussures et vêtements adaptés à la pratique de la randonnée pédestre
- De l'eau en quantité suffisante pour la journée
- Un pique-nique

Par équipe

- Un téléphone portable
- Une trousse de premiers secours
- Un curvimètre ou un double décimètre



Bulletin d'inscription

Inscription pour le 7e Rando Challenge® de Loir-et-Cher qui aura lieu le 24 mai 2025 à Neung-sur-Beuvron.

Pour participer, il vous suffit de remplir de façon lisible le bulletin d'inscription ci-dessous puis de l'envoyer à la FFRandonnée Loir-et-Cher (2 rue du limousin 41000 Blois) accompagné du règlement (10 € par équipe à l'ordre du CDRP 41), **avant le 5 mai 2025.**

Niveau choisi :

Parcours Découverte

Parcours Expert

Nom de l'équipe :

Informations sur les membres de l'équipe :

	Capitaine	Equipier 1	Equipier 2	Equipier 3
Nom				
Prénom				
N° de téléphone				
Club*				
N° de licence*				

* Si licencié FFRandonnée

Coordonnées à utiliser pour contacter l'équipe :

Adresse :

Code postal : Commune :

Courriel :

Les membres de l'équipe certifient avoir pris connaissance du règlement et à le respecter. Ils attestent de l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature du capitaine de l'équipe :

Extraits du règlement

Composition des équipes

Les équipes sont composées de 2 à 4 membres sans distinction d'âge ni de sexe. Les mineurs sont les bienvenus mais doivent être accompagnés d'un adulte. Un membre de l'équipe, majeur, est désigné capitaine de l'équipe. Les équipes sont caractérisées par leur nom d'équipe et l'identité du capitaine. L'organisateur se réserve le droit de refuser un nom d'équipe. Les animaux sont interdits à l'exception des chiens d'assistance.

Inscription

Le nombre de places est limité. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets. Chaque équipe sera informée de son acceptation ou non. Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'un remboursement, quel que soit le motif. En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de tout évènement pouvant mettre en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler tout ou partie de la manifestation.

Progression sur le parcours

Chaque équipe doit progresser groupée sur les parcours. Les GPS et autres moyens de communication sont interdits pour le repérage ainsi que pour les réponses aux ACM. Les participants doivent respecter le code de la route et les consignes données au départ.

Classement

L'organisateur définit un temps de référence en fonction de la longueur du parcours, de la vitesse indiquée et du forfait temps. Le forfait temps comprend le temps de préparation, le temps de la pause déjeuner et le temps de réponses aux ACM. Le classement des équipes est établi en tenant compte du niveau de parcours, du positionnement des bornes sur la carte, des réponses aux ACM et du cumul des écarts entre le temps cible et le temps réalisé mais aussi entre le temps cible et le temps de référence. Ce Rando Challenge® ne participe pas au classement national.

Assurance

Un contrat de responsabilité civile a été souscrit par l'organisateur. Les licenciés de la Fédération Française de Randonnée bénéficient de l'assurance liée à leur licence. La participation est sous l'entière responsabilité des participants, avec renonciation à tout recours contre les organisateurs. Les organisateurs ne sont pas responsables des objets perdus ou volés pendant la manifestation.

Droit à l'image

De par leur engagement, les participants autorisent l'organisateur, les partenaires et les médias à utiliser les images et vidéos sur lesquelles ils peuvent apparaître dans le cadre de cette manifestation.

Acceptation du règlement

Toute équipe participante déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte l'intégralité des clauses.